



Ressources chrétiennes

I.8 – L'ÉLECTION EST LA SEULE FONTAINE DU SALUT

Cette élection n'est point de plusieurs sortes : elle est une seule et même élection de tous ceux qui seront sauvés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, attendu que l'Écriture prêche un seul bon plaisir, propos arrêté et conseil de la volonté de Dieu, par lequel il nous a élus de toute éternité, tant à la grâce qu'à la gloire, tant au salut qu'à la voie du salut, qu'il a préparée afin que nous cheminions en elle.

— *Canons de Dordrecht, article I.8*

L'article 7 nous a donné une excellente définition de l'élection. Les articles suivants sont des commentaires explicatifs. Mais pourquoi faire tant de cas de ce sujet? Qu'est-ce que ça change à ma vie de croire ou non en l'élection? Au fond, ça change tout! Avons-nous la certitude que Dieu nous sauve du début à la fin ou pouvons-nous prétendre apporter une contribution personnelle à notre salut? En d'autres mots, l'élection est-elle une fontaine ou un fruit? Nous croyons que c'est une fontaine inépuisable qui arrose nos cœurs et produit beaucoup de bons fruits.

Un seul décret d'élection selon le bon plaisir de Dieu

Pour bien comprendre l'article 8, il est important de savoir ce que les arminiens enseignaient. D'après eux, il existerait, non pas un seul décret d'élection, mais plusieurs sortes d'élections, au moins deux ou trois. Il y aurait d'abord une élection générale ou indéfinie. Dans cette élection, aucun nom ne serait mentionné. Dieu ne penserait à personne en particulier. Ce serait une élection indéfinie qui n'assurerait le salut de personne, mais qui déterminerait simplement par quel moyen nous pouvons être sauvés. Parmi tous les moyens possibles, Dieu, selon son bon plaisir, aurait établi que la foi serait la condition pour être sauvé. Ensuite, il y aurait une deuxième élection qui serait particulière ou précise par laquelle Dieu choisirait ceux qui vont croire. Dieu saurait d'avance ceux qui vont croire et c'est pour cela qu'il les choisirait. Des personnes précises seraient nommées, mais ces noms ne seraient pas certains, car la foi ne serait pas suffisante pour être sauvé. Il y a des gens qui croient et qui ensuite se détournent. Cette élection particulière serait donc incomplète ou révocable. Il faudrait une troisième élection par laquelle Dieu choisirait ceux qui vont persévérer dans la foi. Seule cette élection serait complète et irrévocable du fait que Dieu verrait d'avance ceux qui vont persévérer jusqu'à la fin. Ceux-là seuls seraient sauvés.

Quel est le problème avec cette approche? C'est que Dieu n'est pas souverain dans notre salut. Tout dépendrait finalement de nous. Dieu attendrait de voir ce que nous allons faire. L'homme serait toujours premier et Dieu serait constamment à la remorque de ce que l'homme veut bien faire. Dieu pourrait seulement faire ce que l'homme lui permet de faire. Le seul acte souverain de Dieu dans notre salut consisterait à choisir librement le moyen par lequel nous serons sauvés, c'est-à-dire la foi. Pour le reste, que ce soit son élection incomplète ou complète, tout dépendrait de notre foi et de notre persévérance.

L'élection est-elle alors une fontaine ou un fruit? Ce serait un fruit qui découlerait de ma foi et de ma persévérance. La fontaine serait ma décision humaine de croire et de persévérer dans la foi. Notre cœur orgueilleux aimerait tellement pouvoir dire que nous avons contribué à notre salut et

que nous avons fait quelque chose pour que Dieu puisse nous sauver! Au fond, le salut dépendrait de nous! Mais en réalité, qu'est-ce que Dieu aurait bien pu prévoir d'avance en nous? S'il nous avait laissés tels que nous sommes, il aurait seulement trouvé que nous sommes ses ennemis et que nous nous dirigeons tout droit vers l'enfer.

Les *Canons de Dordrecht* ont rejeté la doctrine arminienne comme étant « *une invention du cerveau humain, forgée en dehors des Écritures, qui corrompt la doctrine de l'élection, et brise cette chaîne d'or de notre salut : Ceux que Dieu a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés (Rom. 8:30).* » (Rejet des erreurs I.2). L'apôtre Paul nous dit dans ce passage que, lorsque Dieu prédestine une personne au salut, il envoie vers cette personne un prédicateur de l'Évangile. Au moyen de cette prédication, le Saint-Esprit appelle efficacement cette personne de sorte qu'elle met sa foi en Jésus-Christ et qu'elle est ainsi justifiée. Étant justifiée, elle va persévérer jusqu'à la fin et sera finalement glorifiée. L'accomplissement du dessein éternel de Dieu est tellement certain que la glorification des croyants justifiés est décrite comme étant déjà passée : « *et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés* ». Ce n'est pas pour rien qu'on a appelé Romains 8:30 la chaîne d'or du salut, de la prédestination à la glorification.

D'après la Parole de Dieu, tout commence et tout finit avec Dieu. « *Qui lui a donné le premier pour qu'il ait à recevoir en retour? Tout est de lui, par lui et pour lui! À lui la gloire dans tous les siècles. Amen!* » (Rom. 11:35-36). C'est la raison pour laquelle la Bible ne parle jamais de deux ou trois sortes d'élections différentes. Elle parle toujours du plan d'élection de Dieu au singulier comme étant « *le dessein bienveillant de sa volonté* » (Éph. 1:5). « *Il y a un reste selon l'élection de la grâce.* » (Rom. 11:5). « *En lui, nous avons aussi été mis à part, prédestinés selon le plan de celui qui opère tout selon la décision de sa volonté.* » (Éph. 1:11). Dieu n'a qu'un seul décret d'élection et, selon sa parfaite souveraineté, il complétera ce qu'il a décrété de faire. Soyons certains que l'œuvre que Dieu a commencée, il l'achèvera parfaitement. Ainsi, l'élection n'est aucunement le fruit de notre foi; elle est au contraire la fontaine d'où la foi tire son origine.

Nous comprenons mieux maintenant l'article 8 : « *Cette élection n'est point de plusieurs sortes : elle est une seule et même élection de tous ceux qui seront sauvés, dans l'Ancien et le Nouveau Testament, attendu que l'Écriture prêche un seul bon plaisir, propos arrêté et conseil de la volonté de Dieu, par lequel il nous a élus de toute éternité, tant à la grâce qu'à la gloire, tant au salut qu'à la voie du salut qu'il a préparée afin que nous cheminions en elle.* »

Un seul décret d'élection dans l'Ancien et le Nouveau Testament

De plus, il n'existe pas deux plans de salut différents pour les juifs et pour les chrétiens. Il n'existe qu'un seul et même décret pour ceux qui sont élus aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Jésus est le seul chemin qui conduit au Père. « *Le salut ne se trouve en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.* » (Ac. 4:12). Pour être sauvés, les pécheurs dans l'Ancien Testament avaient autant besoin du pardon de leurs péchés en Jésus-Christ et de l'œuvre souveraine du Saint-Esprit dans leur cœur que les pécheurs dans le Nouveau Testament.

S'adressant aux apôtres et aux anciens de Jérusalem, Pierre dit ceci à propos de la relation entre les juifs et les païens : « *Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux* » (Ac. 15:11). Abraham, Isaac, Jacob et les autres fidèles de l'Ancien Testament qui ont cru d'avance aux promesses du Sauveur ont été éternellement élus au salut de la même manière et par le même décret que nous avons été élus. Ainsi, depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, Dieu rassemble son peuple selon son bon plaisir souverain afin de les amener à la vie éternelle par son Fils Jésus.

Une seule élection au salut et à la voie du salut

La Bible nous commande de croire et de persévérer, mais cela ne signifie pas que nous en soyons capables par nous-mêmes. « *Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu.* » (Rom. 3:11). Oui, nous devons croire et persévérer, mais nous en sommes totalement incapables par nous-mêmes. C'est Dieu qui fait tout! Personne ne pourra s'en attribuer le mérite. Dieu ne nous a pas choisis parce qu'il avait vu d'avance que nous deviendrions saints et persévérants. Au contraire, il nous a choisis pour que nous devenions saints et persévérants. « *En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui. Dans son amour, il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adoptés, selon le dessein bienveillant de sa volonté.* » (Éph. 1:5). Ainsi, Dieu ne nous a pas seulement élus au salut, il a aussi préparé d'avance le chemin du salut sur lequel nous devons marcher. Dieu a prévu des moyens de nous amener à la foi et de nous faire persévérer jusqu'à la fin. Quels sont ces moyens? La prédication de sa Parole, nos prières, les sacrements, l'encouragement de nos frères et sœurs, etc.

La doctrine de l'élection n'est pas fataliste! « *Nous devons continuellement rendre grâces à Dieu à votre sujet, car Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité.* » (2 Th. 2:13). Paul ne félicite pas les Thessaloniciens d'avoir cru. Il remercie Dieu! Parce que Dieu les a choisis pour le salut! Puisqu'il les a choisis, il leur a aussi donné son Esprit pour qu'ils aient la foi et qu'ils vivent de la vie nouvelle. Tout cela fait partie du seul et même plan de Dieu. Il est donc impossible que ceux qui sont unis à Jésus-Christ par une vraie foi ne portent pas des fruits de reconnaissance. « *Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.* » (Éph. 2:10). Jésus accomplit son œuvre à travers son Église pour que nous marchions sur le chemin du salut qu'il a préparé d'avance pour ses brebis.

Quel puissant réconfort pour nous qui sommes ses enfants! Notre salut ne dépend pas de nos forces, sinon nous ne serions jamais sûrs de quoi que ce soit. Notre avenir éternel est certain, car il est fondé sur son seul et unique décret d'élection!

Paulin Bédard, pasteur

Le solide fondement du salut, série d'études doctrinales sur les Canons de Dordrecht.
Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com